



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du deuxième trimestre

États financiers (non audités)

**En date de et pour le trimestre et le semestre
30 septembre 2023**

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Nos activités</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du deuxième trimestre de 2023-2024</i>	<i>8</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	14
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	14
REVUE FINANCIÈRE.....	16
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	19
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	20
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	20
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	21
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	22

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Au cours du deuxième trimestre de 2023-2024, EACL a réalisé des progrès significatifs dans un éventail de domaines importants. Notre principale réalisation au cours de cette période a été l'atelier sur le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires (« FSTN »), tenu à Ottawa pendant quatre jours à l'automne. Cet événement rassemble EACL, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), 14 ministères fédéraux et le milieu universitaire pour présenter des recherches et des chercheurs innovants, élaborer des plans de recherche en science nucléaire et favoriser une collaboration plus poussée en science et technologie nucléaire entre le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire. L'atelier du plan de travail FSTN de cette année a réuni plus de 800 leaders scientifiques et chercheurs et témoigne du rôle essentiel des laboratoires nucléaires nationaux du Canada à Chalk River, non seulement pour soutenir la

mission principale d'EACL, mais aussi pour permettre à la recherche de pointe liée au nucléaire de soutenir les priorités du gouvernement fédéral. Le plan de travail FSTN comprend plus de 140 projets sur un éventail incroyablement vaste de sujets, tous liés aux priorités fédérales comme l'adaptation aux changements climatiques, la médecine et la santé, la protection de l'environnement, et bien plus encore.

EACL et les LNC ont fait des progrès importants en ce qui concerne la mobilisation des Autochtones et l'établissement de relations. Cela comprend une collaboration avec la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP) et les LNC sur les premières étapes de mise en œuvre de notre entente sur les relations à long terme, signée en mai de cette année. Ensemble, nous avons déjà mis sur pied un projet de surveillance de 7 semaines sur le site de l'installation de gestion des déchets près de la surface et mis sur pied des sous-comités sur les communications relatives aux déchets radioactifs solides ainsi que sur l'emploi et l'approvisionnement. Tout cela fait partie intégrante du renforcement des capacités, de l'augmentation de la participation et de la garantie que les connaissances de la PNAP sont intégrées à tous les aspects de notre travail aux Laboratoires de Chalk River. Dans le cadre de notre plan de travail pour la première année, ces actions concrètes renforcent notre engagement collectif envers une collaboration et un partenariat à long terme.

Au cours de ce trimestre, EACL a déployé des efforts concertés pour s'engager à l'échelle internationale. Nous avons accueilli une délégation australienne aux laboratoires de Chalk River et signé un protocole d'entente avec l'Australian Radioactive Waste Agency. Nos nations sont confrontées à des défis semblables, et nous pouvons tirer prestation de l'échange d'information, particulièrement sur les pratiques et les apprentissages en matière de mobilisation des Autochtones. De plus, EACL a assisté à la 67^e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne et a coorganisé deux événements : un sur la coopération avec l'Institut coréen de recherche sur l'énergie atomique afin de démontrer le potentiel de leur technologie de petits réacteurs modulaires au Canada, et un autre sur la coopération entre le Canada et les États-Unis pour faire progresser les garanties pour les petits réacteurs modulaires avancés. Je me suis également joint à monsieur Wilkinson, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à la conférence sur le nouveau nucléaire à Paris, où les ministres de l'Énergie de 20 pays ont diffusé un communiqué conjoint soulignant la nécessité de l'énergie nucléaire pour répondre aux demandes et aux besoins énergétiques mondiaux.

Dans l'ensemble, ces faits saillants témoignent de l'important travail qu'EACL continue de faire pour réunir des partenaires, stimuler et faciliter la recherche nucléaire, travailler avec les collectivités autochtones et jouer un rôle de premier plan sur la scène mondiale en appuyant l'adoption de l'énergie nucléaire.

Enfin, EACL continue d'exercer une surveillance rigoureuse sur son entrepreneur, les LNC, notamment en ce qui concerne les lacunes dans le programme de protection contre les incendies dans les Laboratoires de Whiteshell. Remettre Whiteshell en pleine conformité avec les conditions de son permis demeure une priorité absolue pour

EACL. De plus, les préparatifs se poursuivent, au moyen d'une équipe dédiée de ressources de niveau supérieur, pour le réapprovisionnement lié à la propriété des LNC au-delà de la durée actuelle du contrat et le financement requis pour appuyer ce mandat.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "F. Dermarkar".

Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion est conçu de manière à permettre au lecteur de mieux comprendre les activités d'EACL, sa stratégie et sa performance d'entreprise, ses prévisions, ainsi que son mode de gestion des risques et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du deuxième trimestre de 2023-2024 et des notes y afférentes. Le rapport de gestion doit donc être lu en parallèle avec les états financiers non vérifiés.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières présentées dans le rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 16 novembre 2023.

Nos activités

En tant que société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) vise à promouvoir les intérêts du Canada grâce à des initiatives en science et technologie nucléaires et en protection de l'environnement. Cela comprend participer à la lutte contre les changements climatiques par des stratégies de croissance de l'énergie propre et de décarbonation, à mettre au point de nouveaux traitements contre le cancer et d'autres maladies, et à accélérer les projets de restauration environnementale du Canada liés à des activités passées en matière de science nucléaire. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada afin de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat au moyen d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme du secteur privé, les LNC, est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'OGEE, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC gèrent les sites et les installations d'EACL conformément à l'entente contractuelle conclue avec EACL. Le modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassement et le programme de gestion responsable de l'environnement et fournir une science et des technologies nucléaires de classe mondiale. En tant qu'agent du gouvernement, EACL apporte de la valeur au Canada en établissant les priorités des LNC et en assurant une surveillance experte de ses plans et de ses activités. EACL évalue le rendement des LNC afin de faire progresser ses objectifs de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire.

Les trois principaux secteurs d'activité sont les suivants :

1. Innovation nucléaire (laboratoires nucléaires)

EACL s'efforce de tirer parti des succès de son passé et de l'innovation nucléaire future au bénéfice du Canada et des Canadiens. En collaboration avec l'industrie, EACL permet le développement de nouvelles technologies pour faire avancer les petits réacteurs modulaires (PRM), la production d'hydrogène propre et la fusion, le tout dans le but de tirer parti du succès de la technologie des réacteurs CANDU et de ses contributions déjà réalisées et potentiellement améliorées aux objectifs climatiques, à la sécurité énergétique et à l'emploi. Les progrès se poursuivent en médecine nucléaire en vue de révolutionner davantage le diagnostic et le traitement des maladies. Cela comprend le soutien à la recherche et au développement de technologies de santé nucléaire nouvelles et prometteuses, y compris des radiothérapies, des diagnostics et des radiothéranostiques nouveaux et émergents, comme la thérapie alpha ciblée.

Le travail dans ces domaines est rendu possible par des capacités vastes et uniques qui résident aux LNC et aux Laboratoires de Chalk River, le plus grand complexe scientifique et technologique du Canada et qui compte près de 3 000 employés. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'environnement, ainsi que de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale.

D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaire moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,3 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, en vigueur depuis 2016.

Grâce au travail et aux capacités des Laboratoires de Chalk River, EACL et les LNC peuvent servir de relais entre le gouvernement du Canada et l'industrie privée en cernant et en facilitant les possibilités de coordination entre les secteurs public et privé afin de soutenir les initiatives qui servent les priorités, les engagements et les objectifs fédéraux.

2. Gestion responsable de l'environnement

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Ces responsabilités historiques sont le résultat de décennies de contributions importantes et de progrès dans le domaine de la science nucléaire qui ont profité aux Canadiens et au monde entier, y compris le développement de la technologie CANDU et la production d'isotopes médicaux utilisés dans le diagnostic et le traitement du cancer et d'autres maladies. EACL se concentre maintenant sur la décontamination et le déclassement des installations et des bâtiments redondants, la remise en état des terrains contaminés ainsi que sur la gestion et l'élimination des déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba.

EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiennent les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.



3. Tirer parti de la technologie nucléaire CANDU

EACL s'est engagée à collaborer avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur nucléaire canadien afin de déterminer et d'évaluer les possibilités de technologies « nucléaires de grande envergure » au Canada et à l'étranger. Cela comprendra notamment faciliter l'amélioration des conceptions CANDU afin d'optimiser la technologie CANDU du Canada pour répondre aux besoins énergétiques d'aujourd'hui et de demain, assurer la sécurité énergétique de la population canadienne et assurer des possibilités de revenus pour le Canada ainsi que pour la chaîne d'approvisionnement CANDU du Canada. La protection et la promotion de la technologie CANDU s'ajoutent au mandat d'OGEE d'EACL et ne sont pas exécutées au moyen du modèle d'OGEE.

Au cours de la période déclaration, un changement s'est poursuivi dans le dialogue national sur le nouveau nucléaire au Canada. L'évolution de l'accent mis sur les petits réacteurs modulaires vers une discussion qui inclut les grands réacteurs nucléaires se poursuit. Pendant cette période, la province de l'Ontario a fait progresser cette évolution en annonçant qu'elle reconnaîtrait que les grands réacteurs nucléaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs nets zéro et ses intentions pour de grands projets nucléaires en Ontario. Cela offre d'importantes possibilités à EACL ainsi qu'à la technologie CANDU du Canada.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2023-2024

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de sept décennies. L'organisation a présidé à la naissance de l'industrie nucléaire au Canada, et a notamment été responsable de la première criticité entretenue (réaction nucléaire en chaîne contrôlée) à l'extérieur des États-Unis. Plus important encore, les Laboratoires de Chalk River ont été le berceau de la technologie des réacteurs CANDU, une technologie qui est actuellement utilisée dans 19 réacteurs au Canada, fournissant 15 % de l'électricité du Canada, et 30 (CANDU ou dérivés de la technologie CANDU) à l'étranger. Elle a également fourni les travaux de recherche et les installations ayant permis des percées décisives dans l'application positive des isotopes médicaux, notamment l'isotope cobalt-60. Les travaux entrepris aux Laboratoires de Chalk River ont donné lieu à de nombreuses réalisations scientifiques, qui ont notamment permis à deux chercheurs de remporter un prix Nobel.

Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada. Cela comprend la production d'isotopes médicaux, ainsi que la provision de la science et la technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne et le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine du nucléaire.

La restructuration d'EACL et l'implantation du modèle d'OGEE ont généré de nouvelles possibilités de miser sur cet important patrimoine scientifique. Dans le cadre de son mandat, tel qu'il a été clairement établi par le gouvernement, EACL tire parti des capacités des Laboratoires de Chalk River pour appuyer les besoins et les responsabilités du gouvernement fédéral dans le secteur de la science et de la technologie nucléaires (dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires et des travaux effectués en tant que laboratoire fédéral pour des ministères et organismes fédéraux), et fournit également des services à des tiers sur une base commerciale. Ce mandat a été favorisé par un investissement de 1,3 milliard de dollars pour une période de 10 ans à compter de 2016 dans des infrastructures nouvelles et renouvelées aux Laboratoires de Chalk River afin de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale.

Dans le cadre du modèle d'OGEE, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérable des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement touchant les sciences, l'innovation et l'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaire d'EACL, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Afin de maintenir et d'accroître l'expertise et les capacités à Chalk River, EAACL a demandé aux LNC de mettre les services techniques et des produits de recherche et de développement à la disposition de tiers sur une base commerciale.

Les LNC mettront l'accent sur neuf initiatives stratégiques visant à soutenir le gouvernement et à aider les clients commerciaux à exploiter de nouveaux marchés et à élargir leurs marchés :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Dédiés au soutien du parc existant de réacteurs au Canada, les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, les avancées dans la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles, ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développeront des concepts de combustibles nucléaires avancés pour soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs et le développement de réacteurs avancés. Les combustibles avancés amélioreront le rendement, la tolérance aux pannes, la sécurité, la résistance au risque de prolifération et la tolérance aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2030, en vue de positionner le Canada comme chef de file de cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir aux communautés petites et éloignées et aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux des options énergétiques à faible émission de carbone fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables, et pour remédier à d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à un intérêt uniquement canadien.
- **L'hydrogène et le secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des récents investissements en immobilisations effectués par EAACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.
- **Recherche sur la thérapie alpha ciblée** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. Cette thérapie se concentre strictement sur les cellules cancéreuses avec une précision qui épargne les cellules voisines saines.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans toutes les industries. Dans l'industrie nucléaire, cela représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Une grande industrie commerciale s'occupe de la cybersécurité des systèmes de technologie de l'information. Cependant, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont mis sur pied une installation d'essai

de cybersécurité nucléaire à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et travaillent à l'élaboration, à la commercialisation et au déploiement d'un système de détection et d'atténuation des cyberattaques sous contrôle industriel nucléaire.

- **Centre d'analyse nucléolégale et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux problèmes émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation connue pour permettre aux organismes gouvernementaux et aux partenaires commerciaux d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléolégale. Les LNC soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies en durabilité environnementale avancée** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à continuer de développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. La capacité en technologie environnementale continuera d'aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.
- **Fusion** : Alors que la demande de processus d'électricité propre a atteint un seuil critique, la fusion peut aider à transformer l'approvisionnement énergétique mondial et à répondre à l'accroissement des demandes d'énergie sur la voie vers la carboneutralité. Le Canada a une occasion unique de tirer parti des technologies existantes et de la vaste expérience du CANDU dans le domaine de la gestion du deutérium et du tritium afin d'accélérer le développement de cette technologie, que ce soit au Canada ou à l'étranger. La première phase sera la plaque tournante de l'innovation, qui sera dirigée par les LNC et qui fournira un espace pour tester et résoudre les défis liés à la fusion et au cycle du deutérium et du tritium, en plus de faire du Canada un chef de file dans le secteur de la fusion. Lors de la deuxième phase, les LNC et leurs partenaires à construire un système de cycle de fusion deutérium-tritium aux Laboratoires de Chalk River, générant ainsi des revenus commerciaux, de la propriété intellectuelle, de nouveaux emplois et un bassin de talents hautement qualifiés.

Dans le cadre de leur vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les LNC établiront et exploiteront des liens solides et feront progresser les relations avec le milieu universitaire, les ministères et les laboratoires à vocation scientifique du gouvernement du Canada, d'autres laboratoires nationaux et d'autres acteurs de l'écosystème scientifique et technologique, menant à des exemples de projets démontrables et à la recherche d'opportunités de collaboration et de mise à profit d'installations scientifiques et technologiques uniques et/ou d'une stabilité financière à long terme qui sont conformes à la stratégie de collaboration en sciences et technologie.

Faits saillants du deuxième trimestre :

- EACL et les LNC ont officiellement ouvert le nouveau Centre de collaboration scientifique aux Laboratoires de Chalk River. L'une des réalisations clés rendues possibles par l'investissement de 1,3 milliard de dollars par le gouvernement fédéral dans le campus de Chalk River, le Centre de collaboration scientifique servira d'espace central de planification et de collaboration pour le programme scientifique et technologique. La nouvelle installation de six étages et d'une superficie de 9 500 m² abritera 450 employés et offrira de nombreux espaces qui permettront à nos scientifiques et ingénieurs de partager des idées et de travailler ensemble. Construite en utilisant des produits en bois massif provenant du Canada, la nouvelle installation innovante et durable comprend des bureaux modernes, 44 salles de réunion, des espaces polyvalents collaboratifs, un auditorium de style universitaire avec 200 sièges en gradins, un espace bibliothèque accueillant et une terrasse sur le toit. En plus du Centre de collaboration scientifique, un complexe de recherche ultramoderne est en construction, une nouvelle installation de soutien à usage industriel de deux étages a été récemment inaugurée, un nouveau bâtiment d'entrée du site est maintenant opérationnel et plusieurs installations scientifiques ont été ouvertes ces dernières années, notamment un tout nouveau complexe de laboratoires sur l'hydrogène, un nouveau laboratoire de recherche sur les matières et un nouveau laboratoire sur le tritium.
- L'atelier sur le plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires a été un grand succès, attirant plus de 800 participants d'EACL, des LNC, des ministères fédéraux partenaires et du monde universitaire. Cela représente un doublement du précédent atelier de ce type et démontre le niveau croissant d'engagement autour de la science nucléaire dans cette communauté, ainsi que l'important rôle de rassembleur joué par EACL. L'atelier est un événement phare, mais il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg qu'est le plan de travail FSTN lui-même : un ensemble de plus de 140 projets entrepris par et avec 14 ministères fédéraux et utilisant les atouts nationaux uniques des Laboratoires de Chalk River.
- EACL a fait des progrès importants dans la définition de l'ensemble du programme de travail, et en particulier des options d'investissement dans les sciences et la technologie nucléaires, au cours de la prochaine période de financement de 10 ans d'EACL. Pour mettre les choses en contexte, EACL reçoit un financement du gouvernement par tranches de 10 ans, ce qui lui permet de mieux gérer et planifier à plus long terme, ce qui convient aux grands projets (qui prennent de nombreuses années à réaliser) qu'elle gère. La première période de financement a été approuvée en 2015 et expire en septembre 2025. Cela signifie qu'EACL travaille maintenant non seulement aux services de réapprovisionnement selon le modèle d'OGEE, mais aussi à la définition de la vision de ce qu'elle réalisera et de la façon dont son travail est lié aux priorités gouvernementales pour la prochaine décennie. Cette vision et cet alignement politique concernent plus particulièrement la science, où il existe plusieurs choix et options, ainsi que des modèles sur la manière de les réaliser. EACL travaille en étroite collaboration avec Ressources naturelles Canada pour concrétiser la vision de la science et des investissements au cours de la prochaine période de financement.

Gestion responsable de l'environnement

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaire depuis sept décennies. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages pour le Canada et aux Canadiens – par exemple, la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (combustible usé), d'activité intermédiaire et de faible activité. Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs. Les bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, nettoyés et remis en état, et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés de façon sécuritaire.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces dernières. Il s'agit de l'un des projets environnementaux les plus importants et les plus complexes au Canada.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'OGEE, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada de façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs à long terme et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire les passifs environnementaux.

Des progrès réguliers ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où 115 bâtiments ont été déclassés depuis 2015. Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les sols contaminés doivent être éliminés de manière à protéger l'environnement. Les LNC ont donc présenté une proposition visant à construire une installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) au site de Chalk River. Cette installation spécialement conçue permettra d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets comprennent les articles contaminés comme les gants, couvre-chaussures et vêtements de protection, les chiffons, vadrouilles, équipement et outils, de même que les matériaux de construction, les débris et les sols contaminés. À l'aide d'une méthode éprouvée et reconnue au niveau international pour l'élimination des déchets faiblement radioactifs, l'IGDPS recevrait les déchets entreposés sur le site et les déchets générés par les activités continues d'assainissement et de déclassement sur tous les sites d'EACL.

Faits saillants du deuxième trimestre :

- Comme il a été mentionné dans le rapport précédent, les LNC, au cours d'une auto-évaluation, ont découvert des lacunes importantes dans le programme de protection contre les incendies des Laboratoires de Whiteshell en avril et ont enclenché une mesure d'arrêt d'urgence de cette

installation jusqu'à ce que les problèmes identifiés puissent être résolus de façon satisfaisante. EACL, en collaboration avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), a surveillé de près la réponse des LNC. Cette réponse a consisté entre autres à suspendre tous les travaux non essentiels sur le site, à prendre des mesures immédiates pour renforcer l'équipe d'intervention en cas d'incendie avec une capacité supplémentaire provenant de Chalk River (à court terme) et à combler les lacunes de l'équipe de protection contre les incendies. Les LNC disposent maintenant d'une capacité suffisante pour intervenir en cas d'incendie. De plus, les LNC ont mené une analyse approfondie des causes profondes pour régler à la fois les problèmes immédiats et les facteurs systémiques en jeu, afin d'éviter qu'un problème similaire ne se produise. Aujourd'hui, les LNC ont produit et soumis à la CCSN et à EACL un plan de démarrage en plusieurs phases pour amener Whiteshell à se conformer pleinement aux conditions de son permis et assurer un retour à la pleine exploitation.

- En ce qui concerne l'installation de gestion des déchets près de la surface, l'audience finale de la CCSN a eu lieu le 10 août, et EACL et les LNC attendent la décision de la commission. Bien que le projet n'ait pas encore véritablement commencé, cette étape marque la conclusion d'un long voyage de conception et d'engagement, pour aboutir à une proposition solide à soumettre à l'examen de la Commission.
- Dans le cadre de l'entente de relation à long terme avec la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP), des travaux sont en cours. Nous avons conçu un plan de travail pour la première année et mis sur pied des sous-comités sur les communications relatives aux déchets radioactifs et l'approvisionnement en matière d'emploi. De plus, nous avons mis sur pied un projet de surveillance de sept semaines à l'installation proposée de gestion des déchets près de la surface. Ces mesures constituent des étapes essentielles pour donner vie à l'entente et garantir que les connaissances de la PNAP sont intégrées à tous les aspects de notre travail aux Laboratoires de Chalk River.
- EACL a entrepris un certain nombre d'engagements internationaux axés sur l'environnement, notamment : un nouveau partenariat avec l'Australian Radioactive Waste Agency pour partager de l'information, un événement secondaire – à la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique – conjointement avec la National Nuclear Security Administration des États-Unis pour discuter des difficultés liées aux mesures de protection que présentent les technologies du réacteur avancé et du petit réacteur modulaire ainsi que des façons dont les États-Unis et le Canada s'efforcent de relever ces défis et de faciliter le déploiement réussi de ces réacteurs. EACL a également participé à l'atelier national de nettoyage, organisé par le département de l'Énergie des États-Unis, qui comprenait un programme complet d'événements et d'engagements liés à la protection de l'environnement. Lors de cet événement, le Canada (EACL) et les États-Unis ont signé une entente bilatérale concernant le partage de renseignements sur la gestion des déchets nucléaires.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, étant donné leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, bon nombre desquels sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. L'approche de gestion des risques d'EACL comprend les risques qui lui sont propres et les risques pour la gestion et l'exploitation des sites et des installations d'EACL par les LNC. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, au besoin.

La présente section met en évidence certains des risques pour EACL et sa possibilité d'affecter ses résultats financiers.

Ressources humaines : EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts hautement qualifiés et expérimentés, dont plusieurs possèdent de l'expérience gouvernementale et entrepreneuriale dans la gestion d'accords d'OGEE semblables. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'OGEE et optimiser les ressources pour le Canada. La petite taille d'EACL présente un défi constant de la capacité de s'adapter aux exigences changeantes en matière de ressources dans l'organisation et de remplacer les employés en congé à court terme lorsque cela est nécessaire. EACL utilise des contrats de service de tiers pour s'assurer d'être doté d'un personnel efficace et s'assurer que ses employés reçoivent une formation mixte lorsque des occasions se présentent. EACL a également élaboré un plan de relève qu'elle revoit régulièrement. EACL examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs comparables à l'échelle nationale et internationale.

Rendement de l'entrepreneur : Comme EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux. Afin d'atténuer ce risque, EACL a soigneusement structuré son contrat avec les LNC afin d'y inclure des mesures incitatives pour respecter ses priorités et permettre le rendement. EACL établit des priorités annuelles et des cibles supérieures réalisables et évalue, tout au long de l'exercice, le

rendement des LNC et de sa société mère afin de mettre en évidence ses forces et ses faiblesses et de leur accorder la possibilité de corriger le tir, s'il y a lieu.

Coûts liés à l'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel en 2018 a entraîné une perte de revenus, y compris des ventes d'isotopes, ainsi qu'une baisse du financement pour le réacteur universel de recherche nationale. Cela a créé des pressions de financement pour le soutien ministériel et les coûts d'exploitation des sites. Les autres programmes doivent en assumer la charge. Les LNC continuent de chercher à réduire leurs coûts indirects pour atténuer les pressions et examiner toutes les options à long terme qui permettraient d'avoir une organisation durable protectrice de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Principaux projets de gestion des déchets : Une partie du mandat d'EACL consiste en la gestion responsable de l'environnement et la remise en état des sites au bénéfice des générations futures. Trois projets importants visant à réduire les risques environnementaux et à améliorer la protection de l'environnement font actuellement l'objet d'évaluations environnementales :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface au site des Laboratoires de Chalk River.
- Déclassement in situ du réacteur de recherche WR-1 au site des Laboratoires de Whiteshell;
- Déclassement in situ du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario.

La réussite des projets dépend principalement du contexte réglementaire et de la participation du public et des communautés autochtones. Les calendriers prolongés des projets ont assuré aux LNC de disposer du temps nécessaire pour tenir compte des commentaires et des préoccupations des intervenants et répondre aux demandes d'études techniques supplémentaires de la part de l'organisme de réglementation. Ces changements d'échéancier ont freiné les plans d'activités de décontamination et de remise en état à grande échelle des Laboratoires de Chalk River, mais ils ont aussi permis d'accroître la participation du public et des Autochtones et d'élaborer d'autres études sur la sécurité.

Participation et consultation des Autochtones : EACL a de plus en plus besoin de soutenir le perfectionnement des capacités, de mener des études sur les connaissances traditionnelles et de participer aux processus réglementaires et à la surveillance environnementale. Les LNC poursuivent également leurs activités de sensibilisation dans l'ensemble des sites. EACL collabore avec les communautés autochtones à l'établissement de relations utiles et mutuellement avantageuses, en reconnaissant que ces relations prennent du temps à bâtir et que leur succès dépend de leur force. EACL et les LNC travaillent en étroite collaboration pour accroître la participation et la collaboration des communautés autochtones afin de renforcer des relations mutuellement avantageuses. EACL renforce son programme visant la participation des groupes autochtones, ainsi que ses activités de surveillance.

Relations publiques : EACL doit pouvoir compter sur le soutien des principaux intervenants, y compris le gouvernement et le public. Elle cherche des occasions d'établissement de relations, de même que des moyens novateurs et efficaces d'atteindre ses interlocuteurs. Dans le cadre de sa collaboration

avec les LNC, EACL s’efforce d’établir une communication claire et d’utiliser divers outils de communication pour atteindre de façon plus efficace les principaux publics.

Cybersécurité : La cybersécurité est au premier plan des préoccupations d’EACL et fait l’objet d’une approche à deux niveaux : la cybersécurité au sein même de l’organisation et les efforts en matière de cybersécurité déployés par les LNC pour protéger l’information confidentielle d’EACL. EACL et les LNC cherchent constamment à améliorer les capacités de cybersécurité en mettant l’accent sur la formation et l’adaptation.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Revenus				
Crédits parlementaires	315 \$	244 \$	565 \$	430 \$
Revenus tirés des activités commerciales	37	36	62	72
Revenus d’intérêts	7	3	14	5
Autre produit	-	-	-	7
	359	283	641	514
Dépenses				
Coût des ventes	25	20	43	43
Charges de fonctionnement	22	18	40	34
Charges contractuelles	81	86	136	148
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	(856)	205	(841)	(878)
	(728)	329	(622)	(653)
Excédent (déficit) de la période	1 087 \$	(46) \$	1 263 \$	1 167 \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde un financement à EACL chaque trimestre pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s’acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 315 millions de dollars en crédits parlementaires au deuxième trimestre de 2023-2024, comparativement à 244 millions de dollars pour la période correspondante de 2022-2023. Depuis le début de l’exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 565 millions de dollars, comparativement à 430 millions de dollars pour la période correspondante de 2022-2023. Ces écarts depuis le début de l’exercice et pour le trimestre s’expliquent en grande partie par la hausse du financement nécessaire pour réaliser les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de

gestion des déchets, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses pour l'infrastructure de Chalk River, comme prévu.

Revenus tirés des activités commerciales

Au deuxième trimestre de 2023-2024, des revenus de 37 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 36 millions de dollars pour la période correspondante de 2022-2023. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 62 millions de dollars, comparativement à 72 millions de dollars en 2022-2023. Les revenus comprenaient ceux tirés des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que de la vente d'eau lourde. La baisse des revenus tirés des activités commerciales depuis le début de l'exercice découle de la baisse des ventes d'eau lourde.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. L'augmentation des revenus d'intérêts par rapport aux périodes précédentes est liée à l'augmentation des taux d'intérêt.

Autre produit

L'autre produit est lié à un règlement commercial comptabilisé au cours de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes est comparable à celui des périodes antérieures, mais il est plus élevé en pourcentage des produits commerciaux en raison de la baisse des ventes d'eau lourde à marge plus élevée.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges d'exploitation de 22 millions de dollars pour le deuxième trimestre et de 40 millions de dollars depuis le début de l'exercice sont supérieures à celles des périodes correspondantes en 2022-2023 en raison d'une augmentation des services professionnels liés à l'approvisionnement continu à l'OGEE. Ce projet unique représente une augmentation significative et limitée dans le temps des opérations d'EACL, car EACL a constitué une équipe de projet dédiée pour le renouvellement du contrat d'OGEE. Cette équipe comprend à la fois des cadres supérieurs d'EACL, des conseillers clés et un soutien juridique, et devrait être en place pendant trois ans.

Charges contractuelles

EACL s'acquitte de son mandat au moyen d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites

contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges de cette catégorie se sont établies à 81 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à 136 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en baisse par rapport aux périodes correspondantes de 2022 à 2023, en raison des calendriers de versement des dépenses liées aux LNC pour l'année en cours et de la diminution des charges à payer au titre des honoraires contractuels.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières, l'impact sur le passif de la variation du taux d'actualisation et la perte (le gain) de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les variations du taux d'actualisation auront une incidence sur la valeur actualisée nette des passifs comptabilisés. Si le taux d'actualisation augmente au cours de l'exercice, il en résultera une diminution des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés. Si le taux d'actualisation diminue, il en résultera une augmentation des charges comptabilisées. Pour l'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, référez-vous aux états financiers annuels vérifiés datés du 31 mars 2023. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées.

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui s'élevaient à 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023-2024, étaient considérablement plus faibles par rapport à la même période en 2022-2023 en raison de l'augmentation importante du taux d'actualisation constatée lors du trimestre en cours, en raison de l'adoption de la nouvelle norme sur l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations des NCSP et l'exigence de réévaluer le passif à chaque date de déclaration en utilisant un taux actuel. Le taux, qui a diminué de 0,07 % pendant la période précédente, a augmenté de 0,72 % au cours de la période actuelle.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2023-2024 sont généralement comparables aux résultats prévus. Par conséquent, EACL est en bonne voie de respecter ses engagements dans les limites du budget. Les priorités et produits livrables n'ont pas changé de façon significative au cours des six premiers mois de 2023-2024.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Semestre clos le	
	2023	30 septembre 2022
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	478 \$	10 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(86)	(68)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(52)	(75)
Increase (decrease) in cash	340	(133)
Solde au début de la période	145	262
Solde à la fin de la période	485 \$	129 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des entrées nettes de trésorerie de 340 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023-2024, contre des sorties de trésorerie de 133 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart est attribuable à l'augmentation des crédits reçus au deuxième trimestre de 2023-2024 ainsi qu'à l'augmentation des montants à recevoir lors d'une période antérieure. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

Activités de fonctionnement

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 86 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023-2024, contre des sorties de trésorerie de 68 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle de la hausse des charges au cours de l'exercice considéré pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 52 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023-2024 étaient inférieurs aux flux de trésorerie affectés à l'exercice précédent, principalement à cause de la baisse des placements à court terme au cours de la période.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 septembre 2023	31 mars 2023	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	840 \$	607 \$	233 \$	38%
Passifs éventuels	9 379	10 346	(967)	-9%
Actifs non financiers	1 038	975	63	6%
Déficit accumulé	(7 501)	(8 764)	1 263	-14%

À la clôture du deuxième trimestre de 2023-2024, EACL présentait des actifs financiers de 840 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 233 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2023. Cet écart découle principalement du financement reporté reçu en espèce avant la fin du trimestre.

La diminution de 967 millions de dollars des passifs est principalement à la diminution de 1 296 millions de dollars du passif au titre du déclassement, de la gestion des déchets et des sites contaminés, en raison d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour calculer les variations de la valeur actualisée nette du passif présenté, compensé en partie par une augmentation du financement différé.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus dans la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

Le 16 novembre 2023

Chalk River, Canada



Thomas Assimes

Chef de la direction financière

Le 16 novembre 2023

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

Au

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 septembre 2023	31 mars 2023
Actifs financiers			
Trésorerie		485 735 \$	145 522 \$
Placements à court terme		144 222	92 428
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		34 399	32 734
Placements détenus en fiducie		73 886	74 259
Créances clients et autres débiteurs	3	56 277	40 892
Montants à recevoir	9	-	160 500
Stocks détenus en vue de la revente		45 098	60 746
		839 617	607 081
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	33 269	27 394
Avantages sociaux futurs	5	12 394	12 880
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		255 484	247 978
Financement reporté	9	316 600	-
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	7 646 437	8 723 480
Passif au titre des sites contaminés	7	1 114 841	1 333 856
		9 379 025	10 345 588
Dette nette		(8 539 408)	(9 738 507)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	1 037 075	973 537
Charges payées d'avance		953	1 045
		1 038 028	974 582
Déficit accumulé		(7 501 380)	(8 763 925)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(7 497 616)	(8 761 229)
Pertes de réévaluation cumulées		(3 764)	(2 696)
		(7 501 380) \$	(8 763 925) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Budget	Trimestre clos le		Semestre clos le	
		2024	30 septembre	2022	30 septembre	2022
			2023	2022	2023	2022
Revenus						
Crédits parlementaires	9	1 547 310 \$	314 700 \$	244 200 \$	565 400 \$	430 200 \$
Revenus tirés des activités commerciales		115 000	37 080	35 786	62 153	71 698
Revenus d'intérêts		4 000	7 214	3 259	13 985	5 105
Autre produit		-	-	-	-	7 000
		1 666 310	358 994	283 245	641 538	514 003
Dépenses						
Coût des ventes		80 500	25 445	21 399	43 134	43 925
Charges de fonctionnement		70 937	21 571	17 594	40 464	34 164
Charges contractuelles	10	216 024	79 955	85 548	135 424	147 658
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		290 651	(856 488)	204 747	(841 097)	(877 728)
		658 112	(729 517)	329 288	(622 075)	(651 981)
Excédent (déficit) de la période		1 008 198	1 088 511	(46 043)	1 263 613	1 165 984
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(8 761 229)	(8 586 127)	(8 410 823)	(8 761 229)	(9 622 850)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(7 753 031) \$	(7 497 616) \$	(8 456 866) \$	(7 497 616) \$	(8 456 866) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

	Semestre clos le 30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2023	2022
Pertes de réévaluation cumulées au début de la période	(2 696) \$	(2 515) \$
Pertes de réévaluation survenues au cours de l'exercice		
Pertes non réalisées sur les placements détenus en fiducie	(1 703)	(2 826)
Reclassement dans l'état des résultats		
Pertes réalisées sur les placements détenus en fiducie	635	12
Pertes de réévaluation nettes de la période	(1 068)	(2 814)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de la période	(3 764) \$	(5 329) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Budget	Semestre clos le	
		2024	2023	30 septembre 2022
Excédent (déficit) de la période		1 008 198 \$	1 263 613 \$	1 165 984 \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(171 000)	(87 553)	(61 231)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	43 947	23 421	22 969
Autres changements	8	-	594	106
		(127 053)	(63 538)	(38 156)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	92	143
Pertes de réévaluation nettes de la période		-	(1 068)	(2 814)
Diminution de la dette nette		881 145	1 199 099	1 125 157
Dette nette au début de la période		(9 738 507)	(9 738 507)	(10 482 291)
Dette nette à la fin de la période		(8 857 362) \$	(8 539 408) \$	(9 357 134) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Semestre clos le	
	2023	30 septembre 2022
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	1 042 500 \$	430 200 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	46 082	91 221
Paiements aux fournisseurs	(158 626)	(152 753)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(7 759)	(7 373)
Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment, de gestion des déchets et des sites contaminés	(454 961)	(353 628)
Liquidités prévues pour les activités futures de gestion et d'élimination des déchets	(853)	(1 057)
Intérêts reçus	11 649	3 583
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	478 032	10 193
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(86 025)	(67 510)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(86 025)	(67 510)
Activités d'investissement		
Trésorerie investie dans des placements à court terme	(51 794)	(75 416)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(51 794)	(75 416)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	340 213	(132 733)
Trésorerie au début de la période	145 522	262 095
Trésorerie à la fin de la période	485 735 \$	129 362 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2023

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de favoriser la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL » ou la « Société ») a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la Loi sur les corporations canadiennes (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la Loi canadienne sur les sociétés par actions) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la Loi sur l'énergie nucléaire.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. La Société reçoit du financement du gouvernement du Canada, son actionnaire, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

EACL a soumis son Plan d'entreprise de 2023-2024 à 2027-2028 pour approbation au Conseil du Trésor. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL à mettre en œuvre en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables Méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2023. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers

sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2023.

Les actifs financiers et non financiers sont présentés à l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la dépréciation des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de

Chiffres du budget

Le budget de 2023-2024 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget de 2023-2024 présentées dans les états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2023-2024 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période de 2023-2024 à 2027-2028.

3. Clients et autres débiteurs

	30 septembre 2023	31 mars 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Créances clients	27 104 \$	14 336 \$
Revenus non facturés	13 226	11 404
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	15 947	15 152
	56 277 \$	40 892 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

	30 septembre 2023	31 mars 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	2 234 \$	1 488 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	26 696	19 820
Charges à payer au titre des salaires	1 317	2 410
Montants à payer à des apparentés	475	443
Dispositions	165	165
Avances de clients et obligations envers les clients	2 382	3 068
	33 269 \$	27 394 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés de la Société participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le « RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations définies créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme la Société doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des 26 cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Les cotisations totales versées au titre des services rendus au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Cotisations salariales	203 \$	199 \$	499 \$	487 \$
Cotisations patronales	330	371	1 112	1 208

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du régime. Les seules activités qui ont été maintenues sont celles qui sont nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des sites, ainsi que les tâches indispensables pour fournir d'autres services essentiels, avec la mise en place de mesures appropriées visant à protéger la santé et la sécurité des employés. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime des pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 h) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2023. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 4,7 millions de dollars (4,7 millions de dollars au 31 mars 2023) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations qui existaient avant la création d'EACL en 1952.

	Semestre clos le 30 septembre 2023	Exercice clos le 31 mars 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	8 723 480 \$	9 304 857 \$
Passifs réglés	(281 528)	(522 266)
Désactualisation de la provision	131 124	218 348
Effet de la variation du taux d'actualisation	(975 475)	(994 968)
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	47 983	715 390
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	853	2 119
Valeur comptable à la fin de la période	7 646 437 \$	8 723 480 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 16 800,1 millions de dollars (17 024,4 millions de dollars au 31 mars 2023).

Au 30 septembre 2023, la provision a été actualisée selon un taux de 3,75 %. Le solde d'ouverture au 31 mars 2023 a été actualisé selon un taux de 3,01 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et d'autres engagements à l'égard de déchets radioactifs historiques de faible activité.

	Semestre clos le 30 septembre 2023	Exercice clos le 31 mars 2023
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	1 333 856 \$	1 531 318 \$
Passifs réglés	(174 287)	(231 217)
Désactualisation de la provision	20 919	33 714
Effet de la variation du taux d'actualisation	(65 647)	(35 348)
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	35 389
Valeur comptable à la fin de la période	1 114 841 \$	1 333 856 \$

Le passif lié à l'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les

municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2030-2031 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement avait la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées par la radioactivité au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 4,14 % au 30 septembre 2023. Le solde d'ouverture au 31 mars 2023 a été actualisé selon un taux de 2,92 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 328,6 millions de dollars (1 502,9 millions de dollars au 31 mars 2023).

8. Immobilisations corporelles

n milliers de dollars canadiens

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machines et équipement	Total
oût au 31 mars 2023	343 180 \$	154 471 \$	607 248 \$	521 110 \$	1 626 009 \$
Entrées et transferts	87 553	1	(3 478)	6 810	90 886
Sorties et transferts	(3 333)	-	(973)	(2 884)	(7 190)
oût au 30 septembre 2023	427 400	154 472	602 797	525 036	1 709 705
mortissement cumulé en date du 31 mars 2023	-	63 439	263 058	325 975	652 472
Augmentation de l'amortissement	-	2 653	7 470	13 298	23 421
Sorties et transferts	-	-	(383)	(2 880)	(3 263)
mortissement cumulé au 30 septembre 2023	-	66 092	270 145	336 393	672 630
aleur comptable nette au 31 mars 2023	343 180	91 032	344 190	195 135	973 537
aleur comptable nette au 30 septembre 2023	427 400 \$	88 380 \$	332 652 \$	188 643 \$	1 037 075 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestre clos le 30 septembre		Semestre clos le 30 septembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2023	2022	2023	2022
Crédits parlementaires pour les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations et les dépenses législatives				
Montant reçu au cours de la période pour les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations et les dépenses législatives	631 300 \$	244 200 \$	1 042 500 \$	430 200 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	(160 500)	-
Montant reporté de la période précédente (financement différé)	(316 600)	-	(316 600)	-
Total des crédits parlementaires comptabilisés	314 700 \$	244 200 \$	565 400 \$	430 200 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants comptabilisés dans le financement reporté. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 totalisent 1 547,3 millions de dollars.

10. Arrangement contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à sa société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« montants contractuels versés ou à verser ») selon les modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestre clos le		Semestre clos le	
	2023	2022	2023	2022
Montants contractuels versés ou à verser	377 151 \$	331 113 \$	703 739 \$	583 407 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(235 617)	(198 421)	(454 297)	(352 985)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(47 900)	(35 501)	(87 553)	(61 231)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(13 679)	(11 643)	(26 465)	(21 533)
Charges contractuelles	79 955 \$	85 548 \$	135 424 \$	147 658 \$

Les montants contractuels versés ou à verser à l'égard de l'exercice en cours incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EAAC, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certaines des données comparatives du 30 septembre 2022 ont été rajustées afin de se conformer aux exigences de la norme SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui est entrée en vigueur le 1er avril 2022. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cet ajustement, se reporter à la note 3 des plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2023.



**Énergie atomique du
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
286, rue Plant, Stn 508A
Chalk River, Ontario, Canada
Canada K0J 1J0

Renseignements

Renseignements Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.eacl.ca